

**LES MISES EN CANDIDATURE POUR 2012
SONT MAINTENANT ACCEPTÉES**



ANOUK DEY, FELLOW '11, À NAIN PENDANT LA CONFÉRENCE DE TRAVAIL DU LABRADOR

La découverte du paysage canadien a éveillé mon désir de contribuer aux politiques publiques canadiennes car c'est cette terre qui nous définit et continue de déterminer notre évolution en tant que pays.

PHILLIPPE OUELLETTE, FELLOW '10

Aucun autre programme de leadership au Canada ne vaut le mentorat, l'expérience pratique et le réseau qui sont offerts aux Fellows d'Action Canada.

KULVIR SINGH GILL, FELLOW '10

Action Canada est un programme national conçu pour les jeunes Canadiennes et Canadiens prometteurs. Le programme vise à renforcer les compétences de leadership des Fellows, à enrichir leur compréhension du Canada et de ses choix en matière de politiques ainsi qu'à bâtir un réseau hors du commun de leaders pour notre avenir.

THÈME DU PROGRAMME POUR 2012–2013

Le Canada a-t-il les systèmes d'éducation qu'il lui faut pour relever les futurs défis économiques et sociétaux?

Si vous êtes un leader émergent ou si vous connaissez quelqu'un qui correspond à ce profil, consultez actioncanada.ca pour en savoir plus sur l'appel de mise en candidature pour 2012–2013.

FORMULAIRE ET CONDITIONS DE MISE EN CANDIDATURE POUR 2012

Action Canada souhaite recevoir des mises en candidature de personnes en début de carrière ou faisant des études supérieures, qui sont prometteuses pour ce qui est de devenir les leaders canadiens de demain et qui bénéficieraient d'études axées sur le leadership et les questions de politiques publiques. Il faut être mis en candidature pour pouvoir participer au Programme Action Canada.

Les personnes proposant un candidat peuvent procéder de deux façons :

1. Remettre au candidat ce formulaire de mise en candidature rempli et une lettre de recommandation sous pli scellé avant la date limite qui est le **vendredi 17 février, 17 h HNP**. La lettre doit être remise dans une enveloppe cachetée pour être admissible et pour que l'information pour la mise en candidature soit considérée comme complète. Les documents envoyés par télécopieur ou par courriel ne sont pas acceptés. **C'est au candidat de transmettre tous les documents demandés, en un seul envoi, à Action Canada avant la date limite ci-dessus.**
2. Remplir le formulaire de mise en candidature en ligne et télécharger la lettre de recommandation <http://www.actioncanada.ca/fr/selection/processus-nomination/nomination-form/> avant la date limite qui est le **vendredi 17 février 2012, 17 h HNP**. Si la mise en candidature en ligne a réussi, vous recevrez un courriel de confirmation et le candidat sera informé, également par courriel, qu'il a été mis en candidature. **C'est au candidat de transmettre tous les autres documents demandés, en un seul envoi, à Action Canada avant la date limite ci-dessus.**

Assurez-vous s'il vous plaît d'expliquer dans votre lettre de recommandation en quoi le candidat répond aux critères de sélections suivants :

1. Antécédents en termes de leadership ou de réussites exceptionnelles en dehors des études universitaires.
2. Personnalité, ouverture d'esprit, capacité de travailler en équipe, intérêt pour le travail en collaboration, énergie et courage au dessus de la moyenne.
3. Passion pour le Canada, potentiel pour ce qui est de devenir un leader canadien et détermination à contribuer de façon positive au Canada.
4. Réussites remarquables dans les études postsecondaires ou autre preuve de capacités intellectuelles hors du commun.

Vous trouverez plus d'information sur les critères d'admissibilité pour les candidats, les critères de sélection et les obligations des candidats <http://www.actioncanada.ca/fr/selection/information-sur-lela-candidate/>.

INFORMATION SUR L'AUTEUR DE LA MISE EN CANDIDATURE (veuillez vous assurer que vos coordonnées seront valables pour 2012) :

Nom de famille	Prénom	Initiale du deuxième prénom	
----------------	--------	-----------------------------	--

Poste/Emploi/Employeur le cas échéant

Adresse postale : Rue	Ville	Province	Code postal
-----------------------	-------	----------	-------------

Téléphone	Télécopieur	Adresse électronique
-----------	-------------	----------------------

INFORMATION SUR LE/LA CANDIDAT(E) :

Nom de famille	Prénom	Initiale du deuxième prénom	
----------------	--------	-----------------------------	--

Poste/Emploi/Employeur ou Établissement/Programme le cas échéant	Adresse électronique		
--	----------------------	--	--

INFORMATION À L'INTENTION DES CANDIDATS POUR 2012

Action Canada souhaite recevoir des mises en candidature de personnes en début de carrière ou faisant des études supérieures, prometteuses pour ce qui est de devenir les leaders canadiens de demain et qui bénéficieraient d'études axées sur le leadership et les questions de politiques publiques.

Il faut être mis en candidature pour pouvoir être sélectionné pour le Programme Action Canada. Veuillez consulter le Formulaire et les conditions de mise en candidature.

Les critères ci-dessous sont utilisés pour l'admissibilité des candidats, leur sélection et leur dépôt de dossier :

Critères d'admissibilité pour les candidats :

Pour être admissible, tout candidat doit :

- avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent.
- être disponible pour participer au programme pendant une période de onze mois (du 1^{er} mai 2012 au 31 mars 2013)
- être disponible pour travailler tout au long du programme avec d'autres Fellows d'Action Canada au sein d'un groupe de travail sur un projet de politiques publiques d'importance pour le Canada; les Fellows doivent avoir fini le travail sur leur projet avant le début de la dernière conférence. NOTE : Les projets nécessitent une contribution et un travail individuels et collectifs considérables entre les conférences.
- être en mesure de se déplacer et de participer à cinq conférences de travail de quatre à six jours chacune (organisées de façon à inclure un weekend) dans divers endroits au Canada. Les dates des conférences de travail de 2012-2013 sont les suivantes :
 - 31 mai – 3 juin 2012
 - 21 – 24 juin 2012
 - 19 – 24 septembre 2012
 - 29 novembre – 2 décembre 2012
 - 5 – 10 février 2013
- être disponible pour voyager et participer à un maximum de dix réunions de projet de leur groupe de travail (une journée et une nuit sur place) en plus des conférences de travail. Ces réunions seront programmées immédiatement avant ou après les conférences de travail.
- tenir compte du fait que la participation au Programme Action Canada prend un temps considérable et que ce programme doit être suivi en conjonction avec les autres travaux qui sont ceux du Fellow à ce moment là.
- parler couramment français ou anglais, la préférence étant donnée aux candidats ayant une connaissance pratique de ces deux langues.

Critères de sélection des candidats :

1. Antécédents en termes de leadership et/ou réussites exceptionnelles en dehors des études universitaires.
2. Personnalité, ouverture d'esprit, capacité prouvée de travailler en équipe et intérêt pour le travail en collaboration, énergie et courage au dessus de la moyenne.
3. Passion pour le Canada, potentiel pour ce qui est de devenir un leader canadien et détermination à contribuer de façon positive au Canada.
4. Réussites remarquables dans les études postsecondaires ou autre preuve de capacités intellectuelles hors du commun.

Obligations des candidats :

Les candidats doivent faire parvenir leur dossier complet de mise en candidature, contenant tous les documents exigés, avant 17 h HNP le vendredi 17 février 2012 à :

Action Canada

Suite 341, 3495 Cambie Street
Vancouver, BC
V5Z 4R3

Pour nous faire parvenir leur dossier, les candidats doivent utiliser un service de livraison qui fournit un numéro de suivi et exige une signature à la livraison. C'est aux candidats de s'assurer que leur dossier de candidature parvient à Action Canada avant la date limite. Action Canada les informera par courriel de la bonne réception de leur dossier de candidature.

Si un candidat ne reçoit pas de confirmation par courriel, c'est à lui/elle de faire un suivi avec le service de livraison. Seuls les candidats qui ont suivi la procédure indiquée et peuvent prouver que c'est une erreur du service de livraison qui a causé un retard dans la présentation de leur dossier pourront demander à nous envoyer à nouveau leur dossier après la date limite pour qu'il soit pris en considération. En aucun cas une mise en candidature ne pourra être prise en considération après le 2 mars 2012.

DOCUMENTS À FOURNIR – 2012

**DATE LIMITE DE PRÉSENTATION DES DOSSIERS DE MISE EN CANDIDATURE : VENDREDI
17 FÉVRIER 2012 À 17 H HNP**

Pour être complets, les dossiers de mise en candidature doivent inclure les documents suivants:

a) Lettre du candidat (500 mots maximum)

Les candidats doivent rédiger une lettre indiquant pourquoi ils désirent participer au Programme Action Canada. Dans cette lettre, ils doivent mentionner :

i. l'importance que revêt le Programme Action Canada pour le candidat à ce moment de ses études ou de sa carrière.

ii. ce que prévoit le candidat en termes de carrière.

iii. l'importance, pour le candidat, de s'engager à s'impliquer dans les questions d'intérêt public et à contribuer au Canada.

iv. la capacité du candidat à transformer les idées en gestes concrets.

v. la capacité du candidat à respecter et comprendre des points de vue nouveaux et différents des siens en ce qui concerne les questions d'intérêt public.

vi. le point de vue du candidat sur la manière dont une personne fait changer les choses et sur les conditions propices au changement.

b) Exposé du candidat sur le thème de l'année (500 mots maximum)

Les candidats doivent rédiger un texte de 500 mots présentant leur point de vue sur les grands enjeux en matière de politiques canadiennes qui sont selon eux au cœur du thème choisi. Le thème pour l'année 2012-2013 est :

Le Canada a-t-il les systèmes d'éducation qu'il lui faut pour relever les futurs défis économiques et sociétaux?

c) Formulaire de candidature

d) Formulaire de mise en candidature*

e) Lettre de recommandation de l'auteur de la mise en candidature, dans une enveloppe cachetée*

f) Deux autres lettres de référence, dans des enveloppes cachetées, en plus de celle de l'auteur de la mise en candidature

g) Curriculum vitae (3 pages maximum)

h) Copie certifiée conforme des relevés de notes du candidat au niveau collégial ou universitaire, ou relevé de notes du dernier établissement d'enseignement fréquenté

i) Preuve de citoyenneté canadienne ou de statut de résident permanent

*Ne doit pas être inclus dans l'information complète du candidat si déjà transmis en ligne par l'auteur de la mise en candidature.

Tous les documents doivent être transmis au bureau d'Action Canada dans une seule enveloppe avant la date limite, à :

Action Canada
Suite 341, 3495 Cambie Street
Vancouver, BC, V5Z 4R3

Les candidatures incomplètes ou en retard, de même que les documents n'ayant pas été envoyés avec le reste du dossier de candidature, risquent de ne pas être pris en considération. Les documents envoyés par télécopieur ou courrier électronique ne sont pas acceptés.

Pour nous faire parvenir leur dossier, les candidats doivent utiliser un service de livraison qui fournit un numéro de suivi et exige une signature à la livraison. C'est aux candidats de s'assurer que leur dossier de candidature parvient à Action Canada avant la date limite. Action Canada les informera par courriel de la bonne réception de leur dossier de candidature.

Si un candidat ne reçoit pas de confirmation par courriel, c'est à lui/elle de faire un suivi avec le service de livraison. Seuls les candidats qui ont suivi la procédure indiquée et peuvent prouver que c'est une erreur du service de livraison qui a causé un retard dans la présentation de leur dossier pourront demander à nous envoyer à nouveau leur dossier après la date limite pour qu'il soit pris en considération. En aucun cas une mise en candidature ne pourra être prise en considération après le 2 mars 2012.

PROCÉDURE DE SÉLECTION POUR 2012

1. Les dossiers de candidature incomplets ou en retard et les documents qui arrivent sans faire partie d'un dossier complet ne seront pas nécessairement pris en considération.
2. Les documents envoyés par télécopieur ou courrier électronique ne seront pas acceptés.
3. Pour nous faire parvenir leur dossier, les candidats doivent utiliser un service de livraison qui fournit un numéro de suivi et exige une signature à la livraison. C'est aux candidats de s'assurer que leur dossier de candidature arrive avant la date limite. Action Canada les informera par courriel de la bonne réception de leur dossier de candidature.

Si un candidat ne reçoit pas de confirmation par courriel, c'est à lui/elle de faire un suivi avec le service de livraison. Seuls les candidats qui ont suivi la procédure indiquée et peuvent prouver que c'est une erreur du service de livraison qui a causé un retard dans la présentation de leur dossier pourront demander à nous envoyer à nouveau leur dossier après la date limite pour qu'il soit pris en considération. En aucun cas une mise en candidature ne pourra être prise en considération après le 2 mars 2012.

4. Une présélection sera faite et les candidats présélectionnés passeront une entrevue. La première entrevue se fait généralement sur Skype, avec un interviewer. La seconde a lieu à Ottawa (Ontario) du 14 au 16 avril 2012, avec des membres du Comité national de sélection. Les candidats doivent être disponibles pour participer en personne à leur seconde entrevue. Les candidats sélectionnés pour une seconde entrevue seront informés par courriel de la date et de l'endroit exacts de leur entrevue.

5. Il est possible que les références soient vérifiées. Des références supplémentaires pourront être demandées et les personnes seront contactées par téléphone ou par courriel.

6. Afin de s'assurer que le groupe de Fellows reflète la diversité canadienne, des critères tels que le sexe, la langue maternelle et la représentation régionale pourront être pris en considération par le comité de sélection.

7. Les candidats ne recevront **pas** de rétroaction, ni aux divers stades du processus, ni après avoir été informés de la décision concernant la sélection.

8. Les dossiers de mise en candidature deviennent la propriété d'Action Canada et ne seront pas renvoyés.

9. Les candidats sélectionnés devront accepter par écrit l'offre de participation au Programme et renvoyer les documents demandés à Action Canada avant la date limite indiquée dans les documents d'offre de participer au Programme. Tout retard, ou absence de réponse, pourra être considéré comme une renonciation au Programme.

Calendrier :

- La date limite pour la remise des dossiers de mise en candidature, avec TOUS les documents demandés, est le vendredi 17 février 2012 à 17 h HNP, à l'adresse suivante :

Action Canada
Suite 341, 3495 Cambie Street
Vancouver, BC, V5Z 4R3

- Mars 2012 : Notification par courriel des candidats qui n'ont pas été sélectionnés pour une entrevue.
- Mars-avril 2012 : Entrevues individuelles sur Skype avec les candidats présélectionnés.
- 14-16 avril 2012 : Participation des candidats présélectionnés à des entrevues avec le Comité national de sélection.
- 30 avril 2012 : Sélection finale des Fellows d'Action Canada pour 2012-2013. Les candidats seront informés par courriel des résultats de la sélection.